



L'exemplaire club et fédération sont à envoyer à :
FVCTVNF – 106 Boulevard de la Résistance – 93460 Gournay sur Marne

DEMANDE D'ARCHIVAGE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Contrat entre un Club et la FVCTVNF

A conserver sans limitation de temps

ENTRE LES SOUSSIGNES, D'UNE PART

Ci-après dénommée « **CLUB** »

M. Mme

NOM : Prénom :

Président(e) de l'Association dénommé :

N° d'affiliation : Téléphone fixe..... Portable :

Adresse de correspondance : NOM : Prénom :

N°, rue, voie, etc :

..... C.P. Commune

Email obligatoire du Président pour recevoir vos codes d'accès et demander les licences en ligne.

(A libeller EN MAJUSCULE) :

Nota : le Président peut également désigner en fin de contrat une autre personne pour demander les licences en ligne.

ET D'AUTRE PART

La Fédération Vo Cô Truyên Viêt Nam de France
106 Boulevard de la Résistance – 93460 Gournay sur Marne
Représentée par son Président M. Serge SCIBERRAS

Ci-après dénommée « FVCTVNF »

Ce contrat permet au CLUB d'avoir la possibilité de ne plus envoyer ou de présenter les documents administratifs suivant : « Demandes de licence », « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat », « Certificats Médicaux » et « Autorisations Parentales », sous réserve des engagements ci-dessous.

VEUILLEZ COCHER LES DOCUMENTS CONSERVES PAR LE CLUB

- Demandes de Licence (devant être envoyé avec le règlement des licences)
- Attestation d'assurance couvrant les sports de combat si une licence sans assurance est prise
- Certificats Médicaux (devant être présenté lors des compétitions)
- Autorisations Parentales (devant être présenté lors des stages et compétitions)

ENGAGEMENT DU CLUB

Le Président soussigné s'engage à :

- licencier à la FVCTVNF l'ensemble de ses adhérents,
- faire remplir par tout adhérent le formulaire de « Demande de licence » de la saison concernée,
- vérifier que l'ensemble des rubriques soit correctement renseigné et que le formulaire de « Demande de licence » comporte notamment la signature de l'adhérent ou de son représentant légal,
- se faire remettre une attestation d'assurance couvrant les sports de combat si une licence sans assurance Fédérale est prise,

- vérifier que chacun des adhérents du club ait fourni un certificat médical à la pratique et aux compétitions de Vo Co Truyen de la saison en cours,
- récupérer les autorisations parentales annuelles pour la participation aux manifestations fédérales de la saison en cours,
- **archiver**, conformément à la loi, chaque formulaire coché de « Demande de licence », « Certificats Médicaux » « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat » et « Autorisations Parentales » pendant **trois années sportives complètes** afin de pouvoir transmettre chaque formulaire coché, sur simple demande : soit de l'adhérent, soit de l'assureur de la FVCTVNF, soit de cette dernière.

L'attention du Président est spécialement attirée sur le fait qu'en cas de non signature de l'adhérent et/ou de non conservation de la « Demande de Licence », « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat », « Certificat Médical », « Autorisation Parentale », il engage sa responsabilité, notamment en cas de recherche par le licencié du défaut d'information sur les garanties complémentaires (Article L.321-4 du code du sport : « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que représente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquelles leur pratique sportive peut les exposer »). Il engage aussi sa responsabilité pour non présentation du « Certificat Médical » « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat » ou « Autorisation Parentale » en cas de litige soit avec les Parents des mineurs, soit avec l'assureur de la FVCTVNF.

AVANTAGES DE L'ARCHIVAGE DE CES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

L'archivage permet à tout CLUB ayant conclu un contrat avec la FVCTVNF :

- de ne plus envoyer chaque « Demande de Licence » ; d'assurer ses licenciés à la réception de la liste préenregistrée dans la base de données et du paiement à la FVCTVNF,
- de demander les licences de ses adhérents **24h/24 ET 7j/7**,
- d'obtenir **en temps réel** leur inscription sur la base de données Fédérale,
- de modifier **instantanément** les informations erronées des licences en renouvellement,
- de télécharger **immédiatement** le listing complet et à jour de ses adhérents avec tous les renseignements pouvant servir de « fichier adhérents »,
- de ne plus présenter les « Certificats Médicaux » lors des manifestations Fédérales,
- de ne plus présenter les « Autorisations Parentales » lors des manifestations Fédérales.

A..... le

Signature du Président de la FVCTVNF

Signature du Président du CLUB

Le Président du CLUB peut désigner une autre personne pour recevoir le code d'accès supplémentaire

M. Mme

NOM : Prénom :

Fonction au sein du CLUB : Date de naissance :

Email (EN MAJUSCULE) :@.....

Téléphone fixe : Portable :

- **En cas de non acceptation de ce contrat merci de ne pas adresser ce dit document à la FVCTVNF.**
- **En cas d'acceptation partielle de ce contrat merci d'adresser ce dit document à la FVCTVNF.**
- **Le CLUB n'ayant pas souscrit à ce contrat continuera d'adresser par courrier les « Demandes de Licences » de ses adhérents à la FVCTVNF et à présenter les « Certificats Médicaux » ainsi que les « Autorisations Parentales » pour chaque manifestation sportive organisée par la Fédération.**



L'exemplaire club et fédération sont à envoyer à :
FVCTVNF – 106 Boulevard de la Résistance – 93460 Gournay sur Marne

DEMANDE D'ARCHIVAGE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Contrat entre un Club et la FVCTVNF

A conserver sans limitation de temps

ENTRE LES SOUSSIGNES, D'UNE PART

Ci-après dénommée « **CLUB** »

M. Mme

NOM : Prénom :

Président(e) de l'Association dénommé :

N° d'affiliation : Téléphone fixe..... Portable :

Adresse de correspondance : NOM : Prénom :

N°, rue, voie, etc :

..... C.P. Commune

Email obligatoire du Président pour recevoir vos codes d'accès et demander les licences en ligne.

(A libeller EN MAJUSCULE) :

Nota : le Président peut également désigner en fin de contrat une autre personne pour demander les licences en ligne.

ET D'AUTRE PART

La Fédération Vo Cô Truyên Viêt Nam de France
106 Boulevard de la Résistance – 93460 Gournay sur Marne
Représentée par son Président M. Serge SCIBERRAS

Ci-après dénommée « FVCTVNF »

Ce contrat permet au CLUB d'avoir la possibilité de ne plus envoyer ou de présenter les documents administratifs suivant : « Demandes de licence », « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat », « Certificats Médicaux » et « Autorisations Parentales », sous réserve des engagements ci-dessous.

VEUILLEZ COCHER LES DOCUMENTS CONSERVES PAR LE CLUB

- Demandes de Licence (devant être envoyé avec le règlement des licences)
- Attestation d'assurance couvrant les sports de combat si une licence sans assurance est prise
- Certificats Médicaux (devant être présenté lors des compétitions)
- Autorisations Parentales (devant être présenté lors des stages et compétitions)

ENGAGEMENT DU CLUB

Le Président soussigné s'engage à :

- licencier à la FVCTVNF l'ensemble de ses adhérents,
- faire remplir par tout adhérent le formulaire de « Demande de licence » de la saison concernée,
- vérifier que l'ensemble des rubriques soit correctement renseigné et que le formulaire de « Demande de licence » comporte notamment la signature de l'adhérent ou de son représentant légal,
- se faire remettre une attestation d'assurance couvrant les sports de combat si une licence sans assurance Fédérale est prise,

- vérifier que chacun des adhérents du club ait fourni un certificat médical à la pratique et aux compétitions de Vo Co Truyen de la saison en cours,
- récupérer les autorisations parentales annuelles pour la participation aux manifestations fédérales de la saison en cours,
- **archiver**, conformément à la loi, chaque formulaire coché de « Demande de licence », « Certificats Médicaux » « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat » et « Autorisations Parentales » pendant **trois années sportives complètes** afin de pouvoir transmettre chaque formulaire coché, sur simple demande : soit de l'adhérent, soit de l'assureur de la FVCTVNF, soit de cette dernière.

L'attention du Président est spécialement attirée sur le fait qu'en cas de non signature de l'adhérent et/ou de non conservation de la « Demande de Licence », « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat », « Certificat Médical », « Autorisation Parentale », il engage sa responsabilité, notamment en cas de recherche par le licencié du défaut d'information sur les garanties complémentaires (Article L.321-4 du code du sport : « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que représente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquelles leur pratique sportive peut les exposer »). Il engage aussi sa responsabilité pour non présentation du « Certificat Médical » « Attestation d'assurance couvrant les sports de combat » ou « Autorisation Parentale » en cas de litige soit avec les Parents des mineurs, soit avec l'assureur de la FVCTVNF.

AVANTAGES DE L'ARCHIVAGE DE CES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

L'archivage permet à tout CLUB ayant conclu un contrat avec la FVCTVNF :

- de ne plus envoyer chaque « Demande de Licence » ; d'assurer ses licenciés à la réception de la liste préenregistrée dans la base de données et du paiement à la FVCTVNF,
- de demander les licences de ses adhérents **24h/24 ET 7j/7**,
- d'obtenir **en temps réel** leur inscription sur la base de données Fédérale,
- de modifier **instantanément** les informations erronées des licences en renouvellement,
- de télécharger **immédiatement** le listing complet et à jour de ses adhérents avec tous les renseignements pouvant servir de « fichier adhérents »,
- de ne plus présenter les « Certificats Médicaux » lors des manifestations Fédérales,
- de ne plus présenter les « Autorisations Parentales » lors des manifestations Fédérales.

A..... le

Signature du Président de la FVCTVNF

Signature du Président du CLUB

Le Président du CLUB peut désigner une autre personne pour recevoir le code d'accès supplémentaire

M. Mme

NOM : Prénom :

Fonction au sein du CLUB : Date de naissance :

Email (EN MAJUSCULE) :@.....

Téléphone fixe : Portable :

- **En cas de non acceptation de ce contrat merci de ne pas adresser ce dit document à la FVCTVNF.**
- **En cas d'acceptation partielle de ce contrat merci d'adresser ce dit document à la FVCTVNF.**
- **Le CLUB n'ayant pas souscrit à ce contrat continuera d'adresser par courrier les « Demandes de Licences » de ses adhérents à la FVCTVNF et à présenter les « Certificats Médicaux » ainsi que les « Autorisations Parentales » pour chaque manifestation sportive organisée par la Fédération.**



SAISON 2016-2017

**Autorisation parentale pour les mineurs modèle "Contrat Club"
Obligatoire et à garder 3 saisons sportives sous la responsabilité du club**

Je, soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de :

Né(e) le Agé(e) de Ans

Groupe sanguin et facteur rhésus :

Faisant partie du club :

- Nom du club :
- Numéro du club :
- Numéro de Licence :

Autorise à participer aux manifestations sportives Technique et/ou Combat organisées par la FVCTVNF.

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

J'autorise les organisateurs à diffuser, sur tout support, les photos et vidéos où le mineur apparaîtrait

Oui - Non* (si la réponse est non, prévenir l'organisateur de la manifestation sportive)

Je certifie avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement des compétitions technique et Combat.

Veuillez indiquer deux personnes à contacter en cas d'évacuation :

- Nom : Prénom : Tel :
- Nom : Prénom : Tel :

Date : Signature du représentant légal :

Le club indique pour toute inscription à une manifestation sportive organisée par la FVCTVNF qu'il a souscrit un "Contrat Club".

* rayer la mention inutile.